

Réunion du CoDep 79
Lundi 6 Janvier 2025 à 19h00
Saint LIN

Invités : Membres du CoDir, Présidents de club, Présidents de commission,

Présents : *Nathalie Massé, Isabelle Larvoire, Hélène Boisdy, Sylvie Toulouse, Olivier Cluzeau, Juan Rodriguez, Jean-François Lebaigue, Eric Murzeau, Alain Gendron, Emily Babin, Pierre-Louis Mazoyer, Wilfrid Malla, Jean-Christophe Monnet, Jean-Pierre Stéfano, Frédéric Guirriec*

Excusés : *Christophe Duarte, Pierre Granier, Philippe Burguy*

Absents : *Valérie Méchain (représentée par Stéphane Gaillard), Jean-Michel Massé, Alain Maret*

1. Présentation et échanges sur les travaux réalisés dans le cadre du Groupe de travail piloté par Hélène

2. Échange sur le fonctionnement du Codir, rôle de chacun etc. :

- Les convocations seront envoyées par le secrétariat au minimum 8 jours avant la réunion (Sauf Urgence).
- Les sujets pour établir l'ordre du jour devra être transmis suffisamment en amont par le Président ou son adjoint au secrétaire qui se chargera de la diffusion et des convocations aux personnes concernées.
- Les décisions du CoDir feront l'objet d'un vote à main levée ou à bulletin secret s'il s'agit de personnes.
- Les présidents de commissions, de club pourront être consultés pour avis, mais le CoDir reste décisionnaire.
- Il est rappelé que la présence des présidents de club et de commission aux réunions trimestrielles du CoDir du CoDep n'est pas systématique, mais ils peuvent être invités spécifiquement selon l'ordre du jour.
- Il est également rappelé que des membres du CoDir peuvent être amenés à se réunir en petits groupes si certains sujets le nécessitent, sans provoquer la convocation d'une réunion extraordinaire de tous les membres du comité directeur.

3. Adhésion CoDep79 :

RAPPEL

Pour pouvoir bénéficier des services du Comité Départemental 79 (formations, stages proposés par les diverses commissions du CODEP) et utiliser la carrière, chaque club doit être adhérent et / ou cotiser à un CoDep adhérent au CoDep79.

- L'adhésion comprend désormais l'accès à la carrière et l'utilisation du local et du matériel d'oxygénothérapie pour les clubs du 79.
- Les clubs extérieurs au 79 doivent apporter leur propre matériel de secours obligatoire (O2 et bloc de secours)

3.1 Adhérents possibles :

- Les Clubs, CoDeps et SCAs des départements 79, 16,17, 85 et 86 affiliés à la FFESSM.

Les réservations et suivi :

- Obligation de s'inscrire au nom d'un club ou d'un CODEP ou de la structure commerciale représentée + nom et numéro de téléphone du DP.
- Il pourra être ainsi envisagé à l'avenir de réviser les cotisations en proratisant à la fréquentation de l'année précédente par exemple ou de réguler la fréquentation de certains qui peut bloquer les autres.
- Le CoDep79 ne prendra pas d'autres clubs Non adhérents à la carrière pour le moment.

Procédure en cas de demandes extérieures :

Si un autre club désire venir plonger à la carrière, ce sera ponctuellement sous la responsabilité d'un club du 79 ou du CoDep79 avec un DP du 79. La plongée sera payante dans ce cas et est fixée au tarif de 5 euros par plongée effectuée, Pour les plongeurs extérieurs (Tarif révisable chaque année) –

Charge au DP de prendre en charge l'entièreté de l'organisation et d'assurer le paiement via Hello Asso, Isabelle se chargera de créer une Billetterie spécifique à cet usage, (récurrente ou à chaque évènement : A déterminer)

Vote du CoDir : 11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention

3.2 Tarifs d'adhésion au CoDep79 :

Afin de retrouver un équilibre financier pour le CoDep79 et comme voté par le précédent CoDir, les tarifs augmenteront de 15 % en 2025.

- Pour les clubs du département la cotisation est en fonction du nombre de licenciés de chaque club.

TARIF 2025 CLUB DÉPARTEMENT 79		
Nom du Club	Nombre d'adhérents	Tarif
APNEE	Au-delà de 99 adhérents	242 €
Octopus Cellois	De 30 à 99 adhérents	173 €
CARP	De 30 à 99 adhérents	173 €
Club Subaquatique de THOUARS	Moins de 30 adhérents	103 €
COMPAGNONS NEPTUNE	De 30 à 99 adhérents	173 €
CRENSOA	De 30 à 99 adhérents	173 €
Mille Bulles	De 30 à 99 adhérents	173 €
PLONGEE MELLOIS	De 30 à 99 adhérents	173 €
LES APNEISTES DES DEUX SEVRES	Moins de 30 adhérents	103 €

- Pour les clubs extérieurs au département du 79, les CoDeps et SCAs 16,17, 85 et 86 affiliés à la FFESSM la cotisation est fixe.

TARIF 2025 Hors Département 79		
CODEP 16 , 17, 85 , 86	Fixe	290 €
SCAs affiliées à la FFESSM	Fixe	290 €
Clubs des Départements limitrophes	16, 17, 85 et 86	290 €

Nathalie va contacter le président du CoDep17 afin d'uniformiser la pratique des cotisations comme le font les autres clubs des autres départements et rappeler les règles de réservation sur Extra Club.

Vote par mail Post Réunion : 11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention

3.3 : Modification de l'annexe 3 du RI se la carrière de Saint-Lin,

Le RI sur l'utilisation de la carrière de Saint-Lin est étendu aux SCA (Structures Commerciales Agréées) à jour de leur adhésion à la FFESSM. Leur contribution financière sera identique à celle d'un club Hors Département.

Dans le cas d'une adhésion en cours d'exercice cette contribution sera ajustée proportionnellement aux nombres de jours restant avant l'appel à cotisation de l'année suivante. Il est demandé aux SCA de ne pas perturber l'activité des clubs associatifs en s'inscrivant en dehors des créneaux les plus fréquentés par ceux-ci.

Chaque SCA disposera de ses propres moyens de sécurité (oxygène et bloc de secours).

Vote par mail Post Réunion : 11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention

19h30 → 2 eme Partie : Membres du CoDir, Présidents de club, Présidents de commission,

1 : Présentation de *HelloAsso* : Isabelle Larvoire

Le CoDep79 souhaite mettre à disposition des commissions **HelloAsso** afin de simplifier l'administratif et le travail des trésoriers

HelloAsso permet la diffusion de « Billetteries » et d'organiser une manifestation avec une inscription digitale.

La récolte des fonds est de ce fait simplifiée et sécurisée.

Isabelle est la référente, les administrateurs sont la Présidente et la Présidente adjointe, elle assurera l'accompagnement et la mise en place dans vos commissions.

CF Tuto réalisé par Isabelle: (Annexe 1 -Présentation **HelloAsso** CoDep 79)

2 : Point Commission TIV : Alain Gendron

- 4 à 5 formateurs Actifs, pour le département, les formations se feront de préférence en binôme.
Eric MURZEAU, Alain GENDRON, Hélène BOISDY Eric VIDAL et Hervé GUIONNET

2.1 Point sur les formations : 2 Formations de programmées 2025 :

- Un Stage de Recyclage prévu le 25/01 à Parthenay, 7 inscrits seulement à ce jour, il reste encore 5 places, (Formateur : Alain et Hélène)
- Formation Initiale les 15 et 16 Février 2025 sur THOUARS :
La campagne d'inscription se terminera le 09/02/2025, un mail sera envoyé aux présidents après la réunion.
(Formateur : Alain et Eric M.)

A partir de cette formation les inscriptions se feront sur **HelloAsso** par ordre d'inscription, un lien sera envoyé aux Présidents de clubs ainsi qu'aux responsables techniques identifiés, et mis sur le site du CODEP.

D'autres formations seront possibles selon besoin et remplissage. (5 personnes par sessions Minimum).
Les salles sont réservées, les formateurs volontaires peuvent se proposer dès à présent.

- 14 et 15 Juin Celles sur belles (OCTOPUS)
- 27 et 28 Septembre Saint-Maixent L'école (CRENSOA)
- 11 et 12 Octobre NIORT (APNEE Pavillon de l'Eau)

Rappel : 2 jours pour un stage initial, 1 jour pour un stage recyclage ou réactivation.

2.2 Page WEB : Commission Technique : TIV

<https://codep79-plongee.fr/index.php/commission-technique-tiv/>

La page WEB du site CODEP79 de la Commission Technique TIV a été réactualisée, vous y trouverez notamment le document à remplir par les Présidents de club pour présenter des Candidats aux formations initiales TIV ainsi que le questionnaire à compléter pour les demandes de recyclage, ces documents seront à envoyer sur l'adresse mail TIV simultanément à l'inscription.

2.3 Prêts de Matériel :

Un planning a été mis en place pour la réservation des mallettes TIV,
Les demandes doivent être faites par mail sur l'adresse TIV@codep79-plongee.fr

Pour le NITROX, et outils de contrôle diam 18 mm, une mallette spécifique a été mise en place afin d'éviter tout mélange d'outils avec les Blocs AIR. Ils devront être nettoyés à **l'alcool Isopropylique** avant et après chaque usage afin d'éviter toutes traces de graisse résiduelle.

Nous avons retrouvé des outils rouillés qu'il faudra remplacer, merci de votre vigilance pour le stockage (local sec et légèrement chauffé afin d'éviter tout changement de température brusque qui génère de la condensation). Les consignes seront mises dans les malles.

2 : Descente de la Sèvre 2025 : *Wilfrid Malla*

La manifestation aura lieu le **Dimanche 15 juin 2025**, l'A.P.N.E.E. et le CNN (Cercle des Nageurs de Niort) deviennent quo-organisateurs de l'événement et le CoDep 79 reste partenaire.

Wilfrid demande s'il peut être envisagé une participation financière par le CoDep 79 pour cette manifestation organisée par l'A.P.N.E.E. et le CNN.

Participation financière via le CA (banque du CoDep) ==> Budget en cours de définition, pas de montant à communiquer à date.

- Demande de participation de la Commission Photo-vidéo avec si possible réalisation d'un reportage vidéo de l'événement.
- Prêt du porte-voix et du sac d'oxygénothérapie.

3 : Commission Bio : *Sylvie Toulouse*

Sylvie rappelle aux Présidents de bien diffuser dans les clubs les formations proposées par la commission BIO du CODEP, pour la FB1 il faut être autonome (PA12 minimum),

Le tarif de l'aquarium de La Rochelle est un Tarif groupe pour 20 personnes minimum, inscriptions auprès de Nicolas Boileau nicob.carp79@gmail.com

Inscription pour FB1 avec le 15 février :

➤ La formation théorique se déroulera sur 2 jours puis sorties pour mise en application :

- **Samedi 15 mars 2025 à Celles/Belle**
- **Dimanche 11 mai 2025 à Parthenay le matin**, suivi d'une plongée en eau douce, à Saint Lin,
- Une sortie Aquarium à La Rochelle le dimanche 19 janvier.
- Une sortie « découverte de l'estran » aura lieu le dimanche 2 mars 2025.
- Une sortie plongée à Hendaye vous sera proposée sur le week-end de la Pentecôte (du 7/06/2025 au 9/06/2025) pour mettre en pratique ce que vous aurez appris, et valider le PB1.

Toutes les infos ont été publiées sur le site du CODEP79.

4 : Commission Souterraine : *Jean-Pierre Stéfano*

Il est demandé à Jean-Pierre s'il serait intéressé d'avoir une adresse mail de la commission souterraine, il n'en voit pas l'utilité à ce jour mais vu le nombre limité de pratiquant, il préfère gérer avec un groupe fermé WhatApps.

Panneau « Bio » de Saint Lin,

Ayant eu des changements d'interlocuteurs, Jean-Pierre ne peut plus assurer la mise en place du panneau comme initialement prévu.

Nathalie a demandé à Hélène de reprendre le sujet afin de trouver les bons interlocuteurs au département pour l'autorisation de pose.

5 : Commission Secourisme : *Jean-françois Lebaigue*

A la demande du club APNEE et plus particulièrement la section plongée libre, une formation ANTEOR sera proposée aux plongeurs du département. Elle sera dispensée le 9 mars à St Maixent l'Ecole.

Les personnes intéressées doivent prendre contact avec J-F LEBAIGUE.

Prérequis pour l'inscription : E1 minimum-Titulaire du PSC 1 moins de 3ans ou à jour d'un recyclage. Ou SST à jour de MAC.

Sport Santé : Peu ou pas connu par les médecins prescripteurs. On s'aperçoit que la prise en charge des patients bénéficiant d'une recommandation « sport santé » est souvent faites par des professionnels (kinés - STAPS sport santé...) Peu d'associations sportives sont sollicitées. Le club APNEE de Niort à 2 ou 3 personnes qui bénéficient d'un accompagnement « Sport santé ».

6 : Commission HandiSub: Philippe Burguy (Post Réunion)

Philippe se renseigne sur le "Collectif Parasport 79". Il y a beaucoup de communication de sur FB or je ne suis pas du tout sur les réseaux sociaux.

C'est un événement ponctuel organisé par des associations impliquées dans l'handisport : CDH79, CDOS79 mais aussi Ligue. Pas de retour du CDH79 pour l'instant.

Formation EH* :

- 1 Parthenay, 3 Niort APNEE, 6 Poitiers dont 2 uniquement le module MPC (mental, psy, cognitif), 2 Royan

**Information sur du site codep79 rubrique « les actualités »*

7 : Digital et Commissions Photo-Vidéo : Olivier Cluzeau

Digital et numérique : Les mises à jour des pages WEB sont à adresser directement par les responsables des commissions à Olivier sous format Word de préférences, Bien précisé s'il s'agit de la page « actualité » ou « Commission ».

Suite aux élections les contacts ont été remis à jour ainsi que la page « **Le Codep79** »

- Le passage de Extra Club vers VP Dive est également à l'étude avec le groupe de travail spécifique afin d'étudier la faisabilité technique et de la récupération des données.
- Afin de promouvoir la commissions Photo-Vidéo, Olivier se propose de faire différentes animations dans les clubs qui sont intéressés pour une présentation des activités de la commission.

8 : Commission Plongée Libre : Fred Guirriec

La Commission Plongée libre demande s'il est envisageable que le CODEP79 subventionne les Apnéistes compétiteurs se présentant au nom du CODEP79. Il s'agirait de participer au financement d'objets publicitaires pour les compétitions (T-Shirt, Bannières, flamme, casquettes etc..)

Nathalie demande à Fred de lui transmettre des devis de son projets (3 minimum) pour le soumettre au CODIR pour une participation financière.

9 : Commission technique : Juan Rodriguez

- **Formation N4** : 25 janvier 25 à St Lin ; 22 Mars

Des formations ont été organisés à Civaux pour les futurs N4, cela permet d'optimiser les Créneaux de la fosse et mutualiser avec les réservations de CDN. Ces créneaux sont payants pour les stagiaires et gratuits pour les encadrants.

- 11 prépa N4 dans le 79 : Nous serons centre d'examen théorique **le 23 mars 2025**
- 8 stagiaires Initiateurs : Nous organiserons l'examen à Saint-Maixent l'école **le 14 juin 2025**
- 8 stagiaires MF1 en fin de formation
- 2 stagiaires MF1 font leur stage initial ce mois-ci à Bordeaux

➔ Juan prend en charge la mise à jour pour diffusion du planning St-Lin des sorties CODEP.

La saison est très riche en formation pour le département, grâce notamment à une belle cohésion des formateurs de tous les clubs, Juan les remercie chaleureusement pour leur investissement au sein du CODEP.

- La journée Cadre aura lieu le **SAMEDI 29 Mars 2025**, rappel ➔ **Merci aux présidents de relayer l'information dans les clubs, l'organisation de cette journée sera communiquer aux présidents.**

TOUS LES CADRES SONT CONVIES du E1 au E4.

Prochaine Réunion : **Lundi 31mars 2025**

Le secrétaire du CODEP79